



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2016-2020



COLLÈGE JOSEPH CHAUMIÉ

6 rue Henri Martin

47000 AGEN

05 53 48 00 10

www.college-chaumie.fr

Le projet d'établissement du collège Chaumié s'inscrit dans le projet académique de Bordeaux dans un contexte national de profonde mutation avec la mise en place de la loi de refondation de l'école. L'académie est caractérisée par de profondes disparités dans la répartition de sa population, au niveau géographique d'une part, mais aussi au niveau culturel et social. Attractive et en croissance démographique forte, la région Nouvelle Aquitaine présente un contexte social globalement plus favorisé que la moyenne nationale et de belles performances globales. Mais les résultats de l'académie ne sont pas à la hauteur de ses atouts, des inégalités scolaires persistent que n'expliquent pas seulement les inégalités économiques et sociales des territoires.

Notre établissement illustre ces réalités académiques, la mixité des publics est forte, les enjeux de réussite scolaire indéniables.

Le collège Joseph Chaumié est un établissement de centre-ville atypique. Les bâtiments construits au début du XVIème siècle révèlent un riche passé historique et présente une belle situation. Mais le secteur de recrutement des élèves recouvre un ensemble de quartiers de la ville et des environs du plus défavorisé de l'académie aux plus favorisés.

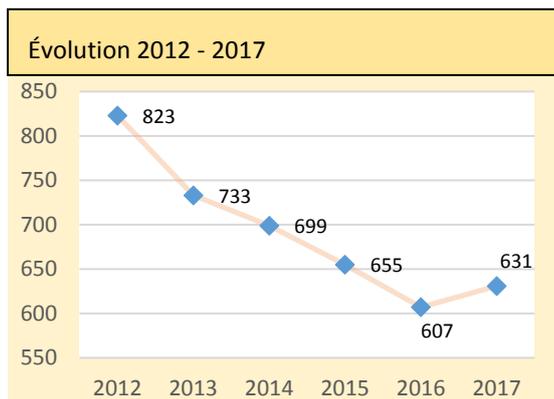
Le collège a connu de grandes difficultés et une chute importante de ses effectifs ces dernières années. Mobiliser les équipes et mettre en place de nouvelles procédures d'accompagnement des élèves sont indispensables pour que l'établissement entre dans une nouvelle dynamique qui prendra forme dans ce nouveau projet d'établissement.

Améliorer les parcours et la réussite des élèves avec l'ambition d'une plus grande équité entre publics et entre territoires, rendre l'école plus inclusive, faire vivre la mixité des publics, se former aux nouvelles technologies et innover sont les enjeux majeurs pour le collège Chaumié et définissent les objectifs prioritaires de son projet.

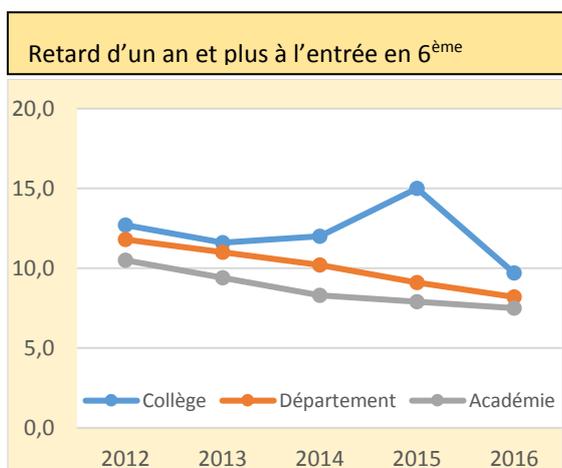
Ce dernier s'appuiera sur les nombreux atouts du collège : des équipes impliquées dans des projets d'innovation, telles les classes sans notes, précurseurs de l'évaluation par compétences préconisée par la réforme du collège, un service vie scolaire renouvelé et investi, des dispositifs d'inclusion ULIS, UPE2A, un dispositif école ouverte, un dispositif de médiation par les pairs, un CDI dynamique, une large offre linguistique (six langues vivantes enseignées, allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, occitan et deux langues anciennes, latin et grec), deux sections « bilangue » (anglais-allemand et anglais-arabe), deux sections sportives et trois options sportives en partenariat avec des clubs et districts locaux, un internat et enfin, un soutien particulièrement fort du conseil départemental pour la réalisation du projet culturel.

❖ Le collège Joseph Chaumié en chiffres

Les effectifs



Évolution du taux de retard



Pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus en 3^{ème}

	2012	2013	2014	2015	2016
pour l'établissement	17,6	22,3	12,2	19,9	23,9
pour le département	20,1	18,9	17,3	16,3	14,7
pour l'académie	19,1	17,3	14,6	13,8	12,0

Les caractéristiques de la population

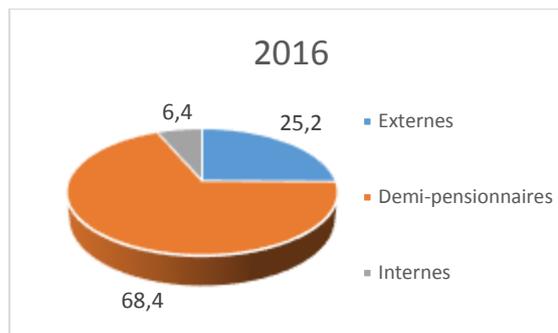
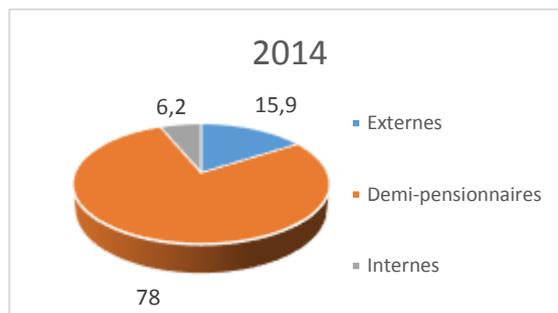
Évolution des taux d'élèves boursiers

% d'élèves boursier	2013	2014	2015	2016
Etab	30,0	31,5	37,7	37,7
Dépt	28,4	29,9	30,0	29,4
Acad	22,2	22,6	23,1	22,1
Taux 3	2013	2014	2015	2016
Etab	9,1	11,3	13,3	14,0
Dépt	7,5	8,1	8,7	8,2
Acad	5,7	5,8	6,3	6,2

Profession et catégories sociales des parents en 2016

Profession et catégories sociales des parents en 2016	Etab	Départ	Acad
Cadres supérieurs et enseignants	17,8	15,5	22,9
Cadres moyens	8,9	10,6	12,4
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	27,2	31,6	30,5
Ouvriers et inactifs	38,1	38,7	32,5
Non renseignée	8,1	3,6	1,9

Répartition des régimes des élèves



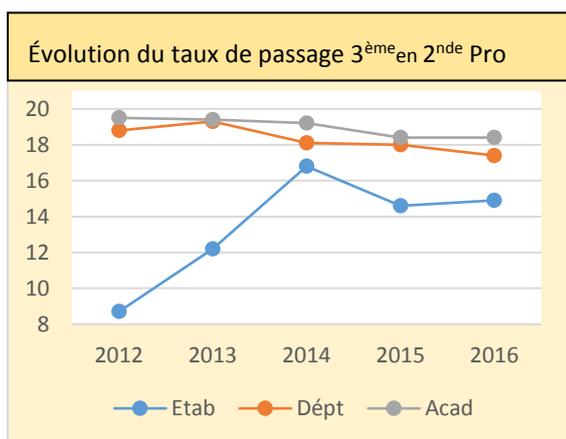
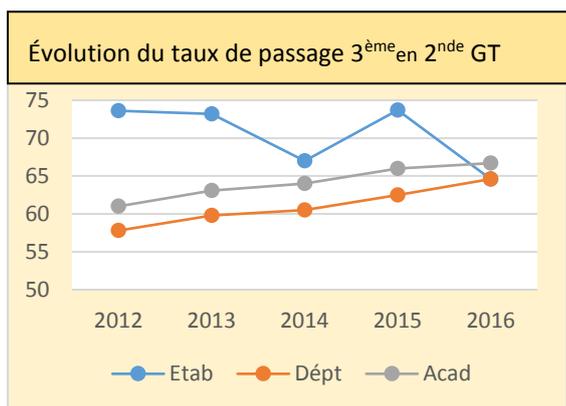
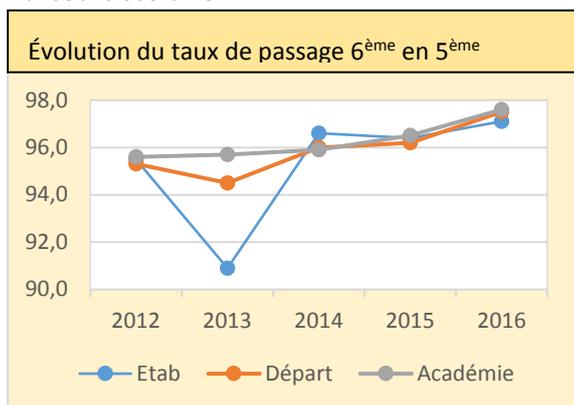
Climat scolaire

Nombre	2012	2013	2014	2015	2016
Conseils discipline					5
commissions de vie scolaire					6

Résultats enquêtes « climat scolaire »

QUESTIONS	RESULTAT NATIONAL 2011	RESULTAT juin 2013	RESULTAT 2015/2016
Te sens tu bien au collège	92,80%	74%	82%
Y a-t' il une bonne ambiance entre élèves ?	83,60%	64%	59%
As-tu des copains (es) ?	92,40%	85%	97%
Te sens tu bien en classe ?	91%	83%	86%
Les punitions te semblent elles justes ?	67,20%	34%	52%
Te sens-tu bien aux abords du collège ?	16,30%	40,4	14%

Parcours scolaire



Devenir des élèves de 3^{ème} en fin de 2^{nde} GT

	2015		2016	
	Etab	Acad	Etab	Acad
1E SCIENTIFIQUE	28.6	35.5	36.2	36.2
1E LITTERAIRE	8.3	10.4	10.7	9.8
1E ECONOMIQUE ETSOCIALE	20.3	21.5	23.5	21.3
1E ST2S ou STMG	13.5	11.5	14.1	12.6
1E STL ou STI2D ou STD2A	14.3	7.9	13.4	8.3
1E BTN SPECIFIQUE	0	0.6	0	0.5
2nde PRO	0.8	1.8	0	1.7
CAP	0.8	0.1	0,0	0.1
1E PRO	2.3	1.8	0.7	2
REDOUBLEMENT	6.8	5.8	0	4.1
AUTRES SITUATIONS	4.5	3	1,3	3.3

Devenir des élèves de 3^{ème} en fin de 2^{nde} Pro

	2015		2016	
	Etab	Acad	Etab	Acad
TER BEP	0	0	0	0
1E PRO	83.3	85.3	83.9	84.7
2ème année de CAP	0	0.9	0	0.7
REDOUBLEMENT	0	3.4	3.2	3.3
AUTRES SITUATIONS	16.7	10.4	12.9	11.3

Indicateurs de valeur ajoutée

Taux d'accès de la 6^{ème} vers la 3^{ème} et valeur ajoutée

	2012	2013	2014	2015	2016
Taux d'accès brut	69	69	72	73	57
Valeur ajoutée / Académie	-6	-6	+1	-1	-16

Note moyenne à l'écrit au DNB et valeurs ajoutées

	2012	2013	2014	2015	2016
Note moyenne à l'écrit	11,8	10,5	10,6	10,7	10,7
Valeur ajoutée / Académie	+0,4	+0,2	-0,1	-0,7	-0,2

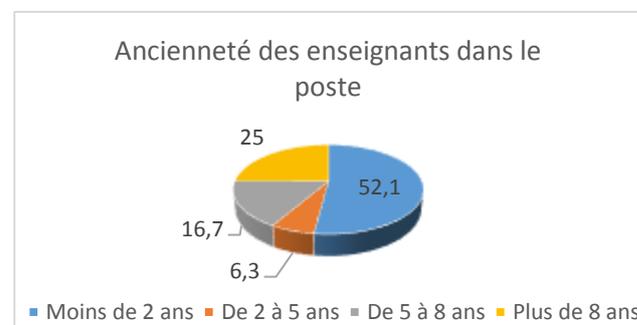
Taux de réussite au DNB et valeurs ajoutées

	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de réussite brut	89	82	80	80	85
Valeur ajoutée / Académie	-1	-4	-5	-5	0

Personnels

Effectifs de personnels en ETP

	2012	2013	2014	2015	2016
Enseignants	48,14	45,76	42,86	39,82	42,10
ATSS	7,10	6,30	6,30	6,50	4,80
vie scolaire	22,00	20,25	10,00	9,00	9,50
direction	2,00	2,00	2,00	2,00	
Total	79,24	74,31	61,16	57,32	56,40



Taux de demandes de départs / nb de titulaires

	2012	2013	2014	2015	2016
Enseignants					
pour l'établissement	4,8	18,6	28,2	25,7	22,5
pour l'académie	16,3	16,8	16,9	17,6	18,5

❖ Les objectifs du projet d'établissement

Objectif 1 : « Réussir sa scolarité, vers une orientation choisie »

Conduire le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendues en fin de scolarité pour l'obtention des diplômes et de l'orientation préparés par l'élève.

Diagnostic :

Plusieurs indicateurs nécessitent une attention soutenue. Les pourcentages d'élèves en retard à l'entrée en 6^{ème} et 3^{ème} nettement supérieurs aux taux académiques ainsi que le taux d'accès de la 6^{ème} à la 3^{ème} en deçà des attendus montrent la nécessité d'accompagner au plus près les élèves dans leur scolarité. Les résultats au DNB, en valeur ajoutée négative depuis 2012 par rapport à l'académie, ont évolué favorablement en 2016. L'établissement devra rester attentif à cette évolution, d'autant que l'examen a été modifié dans le cadre de la réforme du collège. Enfin, l'établissement se démarque fortement par rapport à l'académie au niveau de la répartition des taux de passage de fin de 3^{ème} ; le devenir des élèves après la 2^{nde} GT ou la 2^{nde} PRO pose question suivant les années. Afin d'atteindre l'objectif fixé, le collège s'engage à généraliser l'évaluation par compétences, notamment celle des compétences transversales, en personnalisant les objectifs d'évaluation. Le collège Chaumié s'engage à favoriser l'inclusion de tous les élèves, d'améliorer la liaison entre les différents dispositifs d'accueil et à innover pour améliorer leurs parcours scolaires.

- **Axe de progrès 1.1 : Vers une évaluation des compétences généralisée et concertée:**
 - Mettre en place des objectifs communs de compétences, les personnaliser en s'appuyant sur des référentiels d'items communs,
 - Rendre explicite les items, donner des bilans de progression afin d'impliquer l'élève pour qu'il comprenne et s'investisse dans l'évaluation par compétences,
 - Aider l'élève à analyser ses forces et ses faiblesses pour lui donner envie de se donner des objectifs à atteindre,
 - Inscrire dans les emplois du temps des heures de concertation pour analyser les pratiques d'évaluation, mutualiser les savoir-faire, préparer les projets...

- **Axe de progrès 1.2 : Améliorer les parcours des élèves à profil particulier, y compris les élèves en grandes difficultés hors ULIS, UPE2A**
 - Personnaliser les objectifs de compétences et d'évaluation,
 - Se donner des outils de suivi de l'élève pour coordonner l'ensemble des aides proposées,
 - S'appuyer sur les compétences transversales,
 - Se former par des échanges sur les pratiques professionnelles, améliorer la liaison professeurs-structures particulières.

- **Axe de progrès 1.3 : Vers une orientation choisie et travaillée**
 - Se doter de fiche de suivi pour construire l'orientation,
 - Rencontrer des anciens élèves pour échanger sur leur parcours post-3^{ème},
 - S'inscrire dans la liaison 3^{ème} 2^{nde} pour proposer des visites de lycée pro et de lycée général et technologique,
 - Proposer des stages en entreprise, des mini-stages en lycée professionnel,
 - Faire découvrir des métiers (Visites, entretien,...) dès le début du cycle 4

Objectif 2 : « Bien vivre ensemble, faire vivre la mixité »

Améliorer le climat scolaire en reconnaissant la mixité des publics et l'étendue de leur besoins, scolaires et éducatifs pour généraliser un sentiment de bien-être à tous les personnels et usagers du collège.

Diagnostic :

En 2013 et 2015, l'établissement a connu deux enquêtes de climat scolaire suite à un accroissement de faits de vie scolaire plus ou moins graves depuis 2011. L'image du collège et les relations avec les partenaires extérieurs de l'établissement en ont souffert. La mauvaise réputation engendra une très forte fuite des élèves et des stratégies de contournement de la carte scolaire par les familles. En 2016, des groupes de réflexion « vie scolaire » ont été mis en place pour trouver de nouvelles solutions. Le travail des équipes a abouti à des propositions innovantes et audacieuses. Après leur présentation en assemblée, le collège a adopté des mesures de vie scolaire collectives, renforçant ainsi l'action éducative commune des personnels, afin de restaurer la confiance entre élèves et adultes mais aussi entre les parents et l'établissement. En appliquant ainsi ces « procédures de vie scolaire », le collège Chaumié prend en compte la diversité de ses publics et s'engage à ce que chacun s'implique dans l'amélioration du climat scolaire.

- **Axe de progrès 2.1 : Valoriser les études et le collège**
 - Inviter les anciens élèves « ayant réussi » pour échanger sur leur parcours,
 - Organiser en début d'année scolaire une Journée d'intégration des 6^{ème}
 - Valoriser les sections « bilangues » et en particulier la section « bilangue » arabe avec perspective d'excellence,
 - Faire baisser le niveau sonore dans la cour et les couloirs,
 - Réaménager les lieux de vie dans le collège, créer des espaces dédiés (agora, jeux, détente, repos),
 - Végétaliser les espaces extérieurs, replanter des arbres, créer des espaces pour plantations éphémère ou annuelles

- **Axe de progrès 2.2 : Lutter contre les discriminations**
 - Participer aux journées internationales de lutte contre les discriminations (Travail avec le CDI, ex : journée lutte contre le racisme le 21 juin)
 - Travailler avec des intervenants extérieurs
 - Interagir avec la médiathèque, le centre social (présentation des travaux)
 - Participer à la journée de la laïcité (Le 9 décembre), (visite de différents lieux de cultes, EPI : projet par classe, par niveau,..)
 - Proposer des repas à thème
 - Organiser des collectes pour l'aide humanitaire, les restos du cœur,...

- **Axe de progrès 2.3 : Intégrer les familles à la vie du collège**
 - Faire participer les parents aux sorties scolaires,
 - Proposer aux parents une journée portes ouvertes chaque année, faire le lien avec les dispositifs d'aides aux devoirs extérieurs (CLASS de Montanou),
 - Proposer des jeux coopératifs à destination des parents en début d'année,
 - Proposer une auberge espagnole pour l'accueil des familles primo arrivantes,
 - Renforcer les liens avec les fédérations de parents d'élèves.

Objectif 3 : « Prendre sa place au collège, devenir citoyen actif et responsable »

Rendre les élèves acteurs de la vie de leur établissement afin de participer à l'amélioration du climat scolaire et de créer un sentiment d'appartenance au collège Chaumié.

Diagnostic :

Le climat scolaire est l'affaire de tous, et donc aussi des élèves. Les enquêtes de climat scolaire de ces dernières années ont fait apparaître une nette fracture entre les adultes et les élèves, mais aussi entre les élèves eux-mêmes lorsqu'ils ne partageaient pas les mêmes codes de conduites. Les responsabiliser, leur faire prendre part à la vie de l'établissement, les impliquer dans les choix d'organisation ou d'aménagement du collège sont des leviers indispensables pour créer ce sentiment d'appartenance à un bien commun, leur collège. De nombreux indicateurs permettent de mesurer leur degré d'implication : l'état de propreté des locaux, le nombre de dégradations matérielles, le nombre de candidatures aux élections des délégués de classe, au CA, au CVC, au CDJ, le nombre d'adhérents aux clubs du FSE, à l'AS, le nombre de médiateurs. La réforme du collège donne des réponses valorisantes pour les élèves et reconnues par les équipes éducatives en créant les différents parcours et notamment les parcours « citoyen » et « avenir ». L'évaluation de compétences sociales et civiques est une nouveauté en collège mais aussi un formidable levier pour valoriser l'implication des élèves dans la vie de son établissement. Le collège Chaumié s'engage à faire fonctionner le conseil de vie collégienne, à développer des dispositifs de responsabilisation des élèves, à les inciter à prendre part à la vie de leur établissement pour améliorer leur cadre de vie et in fine, le climat scolaire. L'évaluation des compétences transversales validera de façon officielle les actions des élèves qui seront ainsi inscrites dans leur parcours scolaire.

- **Axe de progrès 3.1 : S'approprier son collège**
 - Développer l'opération M'ton collège :
(Respect des personnels et des biens matériels, amélioration du cadre de vie)
 - Prendre soin de l'internat : nommant un capitaine propreté par étage
 - Faire vivre la « BonBEC » : équipe pour le ramassage des déchets de 16h-17h
 - Mettre en place des animations entre du 12h et 14h (Cantine, cour)
 - Développer l'accueil des 6^{ème} : logique du cycle 3, attribution d'une salle par classe, participer au dispositif « école ouverte »
- **Axe de progrès 3.2 : S'engager dans son collège**
 - Revaloriser le rôle des délégués (Formation, AG régulière,...)
 - Être actif au CVC : communication sur les actions, la vie de l'établissement
 - Participer à la commission « menu »,
 - S'engager dans les clubs, en particulier les clubs environnement (Action écologique, engagement EDD), solidarité,... la chorale, le club journal
 - Prend part au dispositif « médiation par les pairs »
 - S'impliquer dans l'association sportive du collège.
- **Axe de progrès 3.3 : Respecter les règles de vie dans l'établissement**
 - Créer une équipe citoyenne (« Respect'eurs ») pour expliquer les règles et les faire respecter (Mission d'encadrement lors de sorties extérieures)
 - Proposer systématiquement des mesures de réparation suite à des incidents.

Objectif 4 : « Découvrir le monde, s'ouvrir à l'international, à la culture et au sport »

Amener les élèves à s'ouvrir au monde qui les entoure, à pratiquer des activités culturelles et sportives, à développer un esprit sain dans un corps sain, à être fidèle à la devise du collège « Fais bien ce que tu fais ».

Diagnostic :

Le collège Chaumié ambitionne de donner à tous les moyens de s'approprier un bagage culturel et sportif, de partager une culture commune, d'exploiter les richesses de chacun. D'autant plus que l'enjeu de mixité des publics s'affiche clairement dans les tableaux de répartition des catégories socio professionnelles des familles ainsi que dans celui des taux de boursiers. Les spécificités du collège sont de véritables atouts pour tous et les équipes éducatives doivent s'en saisir. Le large choix de langues vivantes et anciennes est un bon vecteur d'ouverture à l'international, l'emplacement du collège en centre-ville proche des lieux culturels en facilite les accès. Enfin, l'appui financier du conseil départemental est devenu un levier incontournable pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturel. Savoir s'informer, augmenter sa confiance en soi, découvrir d'autres cultures sont autant d'enjeux dont l'établissement doit se saisir pour éclairer les élèves et les rendre autonomes. Là encore, la réforme du collège permet aux équipes éducatives de valoriser l'implication des élèves au travers des différents parcours, en l'occurrence le parcours d'éducation artistique et culturel, mais aussi en validant des compétences du socle qui jusqu'alors n'étaient validées qu'en classe.

- **Axe de progrès 4.1 : Un volet culturel à la portée de tous**
 - Donner à tous les moyens de s'approprier un bagage culturel et sportif en mettant en œuvre le PEAC
 - Promouvoir et partager des productions d'élèves et des événements (Communication, compte rendu, expositions, reportages photos,..)
 - Mettre en place des interclasses et des semaines à thèmes,
 - Favoriser les actions multi linguistes

- **Axe de progrès 4.2 : Une ouverture au monde**
 - Mettre en place un passeport culturel (Folios)
 - Proposer des voyages scolaires linguistiques et culturels européens, des voyages scolaires culturel et/ou de pleine nature dans le cadre d'une politique des voyages partagée par tous,
 - Proposer des visites de musées,
 - Proposer un programme de sorties au cinéma, théâtre, concert, bibliothèque.

Annexes au projet d'établissement

- **Le parcours citoyen**
- **Le parcours avenir**
- **Le parcours d'éducation artistique et culturel**
- **Le parcours santé**
- **Le tableau de synthèse des actions 2017-2018**
- **Le projet vie scolaire et internat**
- **Les procédures de vie scolaires**
- **Le projet EPS**
- **Le projet de secteur**
- **Le projet CESC**

Le Parcours Citoyen

Le parcours citoyen a pour objectif de permettre à chaque élève du collège Joseph Chaumié de se construire une identité propre dans le respect du vivre ensemble. L'élève doit pouvoir s'approprier durant ses années au collège, les valeurs républicaines qui lui permettront de réussir dans sa vie sociale et professionnelle. Le parcours citoyen a pour objectif de permettre aux élèves de s'impliquer dans la vie du collège, de prendre une place en tant qu'élus, en tant que « collégien engagé » au service des autres, au service de l'environnement ou de la vie quotidienne.

Pour ce faire, le parcours citoyen s'inspire des objectifs prioritaires et des axes de progrès du projet d'établissement (Obj 2 et Obj 3). Inscrit dans la réforme du collège, il sera mis en œuvre par le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté qui veillera à lier les programmes d'actions avec les 5 domaines du socle.

La mixité des publics oblige à créer les conditions favorables à la transmission des valeurs de la république en restaurant le dialogue, en restaurant la confiance entre les élèves, entre les élèves et les membres de la communauté éducative. La mise en place, notamment, de procédures garantissant justice et équité pour le respect des règles du « bien vivre ensemble » ont déjà permis d'observer une première amélioration durant l'année 2016-2017.

D'une manière générale, les notions de respect, de tolérance et d'acceptation de la différence doivent être comprises et cultivées. Pour y parvenir, le parcours citoyen passe par l'usage de certains leviers, notamment l'EMC, l'EMI, l'association sportive et les sections sportives, le projet internat, le calendrier des manifestations nationales ou locales, la charte de la laïcité.

Afin d'éduquer les élèves et de leur donner les clés pour se construire, le parcours citoyen définit des thématiques d'actions mises en œuvre par le CESC par niveaux tels que :

- Niveau 6^{ème} : Education à la communication non violente, aux phénomènes de harcèlement,
- Niveau 5^{ème} : Education à la sécurité routière, au respect de l'environnement pour adopter une attitude écocitoyenne, à la lutte contre le harcèlement,
- Niveau 4^{ème} : Education au cyberharcèlement, aux relations garçons filles
- Niveau 3^{ème} : Education à la sécurité routière, au devoir de mémoire

Mais aussi, le parcours citoyen encourage les initiatives des élèves par la CVC, le CDJ, et l'assemblée des délégués de classe, en usant de l'exercice démocratique pour la réalisation de projets concrets d'amélioration des espaces de vie du collège. Le parcours citoyen encourage aussi les initiatives personnelles dans le cadre de la VSE : clubs du FSE, Brigade d'entretien de la cour, commission des menus, médiation par les pairs, ...

Les actions du Parcours citoyen sont repérées par dans le tableau de synthèse annuel par la couleur :



Le Parcours Avenir:

L'intitulé de l'objectif prioritaire 1 du projet d'établissement : « Réussir sa scolarité, vers une orientation choisie » marque de façon prépondérante l'action de la communauté éducative dans les prochaines années. Donner de l'ambition, améliorer le travail d'évaluation des compétences des élèves pour une prise en compte plus juste de leurs savoir-faire, permettront à ses derniers de construire peu à peu leur projet d'orientation.

Le Parcours Avenir s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Tout comme le Parcours Citoyen, le Parcours Avenir est une composante indispensable de la réforme du collège.

Le monde du travail, en mutation, amènera à exercer des fonctions variées et à changer de domaines d'activités ou de métiers. Chacun devra être en capacité de repérer, d'anticiper et de participer à ces évolutions et éventuellement à réorienter son projet professionnel tout au long de sa vie. Les élèves doivent être dotés d'outils d'information, mais aussi de connaissances et de compétences qui leur permettront de comprendre l'environnement socio-économique, pour s'y projeter et se préparer à en devenir plus tard un acteur.

Pour ce faire, le parcours Avenir se décline de la façon suivante :

- Niveau 6^{ème} : Découverte des outils, des ressources documentaires pour son orientation
- Niveau 5^{ème} : Découverte des métiers
- Niveau 4^{ème} : Construction du projet personnel
- Niveau 3^{ème} : Construction du projet de formation et/ou du projet professionnel approfondie

Les membres de la communauté éducative ont toute leur place dans la mise en œuvre du Parcours Avenir. Les professeurs principaux sont les premiers acteurs, accompagnés par l'équipe de direction et la conseillère d'orientation psychologue, pour construire et individualiser les parcours d'élève mais un principe doit prévaloir : L'ancrage du parcours dans les disciplines (notamment avec l'utilisation de l'application FOLIOS) et un égal accès de tous les élèves à une culture citoyenne, économique et professionnelle.

Réflexion sur les processus d'orientation au collège Chaumié :

- La préférence par les familles, inquiètes face au choix d'orientation, des filières générales au détriment des filières technologiques et professionnelles souvent choisies par défaut,
- Des représentations sur les filières erronées, des choix guidés par des cultures de quartier ou familiales, comme par exemple les filières ventes et commerce,
- Le manque de mobilité et les choix faits par défaut
- D'une façon générale, l'existence d'un système de représentations puissantes et de déterminismes bien ancrés (sociaux, économiques, géographiques et de genre) qui guident les choix d'orientation.

Des priorités pour les élèves du collège Chaumié :

- Égal accès de tous les élèves à une culture citoyenne, économique et professionnelle,
- Compréhension pour l'élève tout au long de sa scolarité du monde économique et professionnel, des métiers et formations pour nourrir au mieux ses choix d'orientation
- Éveil chez les jeunes d'une ambition professionnelle et sociale

Les actions du Parcours avenir sont repérées par dans le tableau de synthèse annuel par la couleur :



Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturel

L'objectif de ce parcours, défini dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République de juillet 2013, est de donner de la cohérence entre les différentes initiatives du ministère pour réduire les inégalités d'accès à la culture et de pratiques artistiques, notamment auprès des élèves défavorisés. Il repose sur trois principes fondamentaux :

- L'ancrage sur les enseignements et notamment, les enseignements artistiques (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts),
- Un contenu développé en projets, disciplinaires ou transdisciplinaires,
- Un lien partenarial avec les instances culturelles, collectivités territoriales et associations.

L'enjeu étant l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet éducatif partagé qui articule des univers professionnels différents, construit par les enseignants et les partenaires culturels, et au centre duquel se trouve l'enfant

Le Parcours culturel du collège Chaumié, reprend l'essentiel des actions habituellement menées dans l'établissement pour prendre une nouvelle dimension dans le cadre de la réforme. Encore une fois, l'enjeu de mixité des publics donne une résonance particulière au projet culturel du collège. Les compétences mobilisées par les élèves dans le cadre des différents projets seront valorisées lors de l'évaluation des compétences transversales d'une part, mais aussi lors de l'évaluation de l'épreuve orale du nouveau DNB.

En lien avec la convention éducative du département de Lot et Garonne, le référent culture ainsi que les équipes pédagogiques s'attachent à favoriser et développer toutes les actions et projets liés à l'éducation artistique et culturelle. Ainsi, le collège Chaumié s'engage à mettre en place un parcours structuré pour tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} et à se doter d'une politique de sorties et de voyages pour les rendre accessibles à tous.

Le PEAC du collège se décline de la façon suivante :

- **Au niveau 6^{ème} :**
Visite de musées variés afin de développer une habitude et une curiosité, appréhender et s'approprier les œuvres pour être capable de porter un jugement personnel et augmenté
- **Au niveau 5^{ème} :**
Visite de sites historiques : acquisition d'une culture partagée dans ses formes patrimoniales.
- **Au niveau 4^{ème} :**
Arts lyriques : assister à des représentations diverses, afin d'appréhender et de pratiquer des techniques d'expression artistique et mettre en œuvre un processus de création
- **Au niveau 3^{ème} :**
Cinéma : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres, donner du sens à leurs expériences et mieux appréhender le monde contemporain
- **Sur tous les niveaux :**
Voyages scolaires
Sorties ponctuelles au théâtre et au cinéma en fonction de la programmation
Collège au cinéma

Les actions du parcours d'éducation artistique et culturel sont repérées par dans le tableau de synthèse annuel par la couleur :



Le Parcours Santé

Peut-être le parcours le moins décliné nationalement mais qui mérite d'être construit avec un regard averti dans notre établissement quand on connaît les difficultés d'accès au soin de certaines familles, mais aussi les problématiques liées au défaut d'hygiène de vie et aux addictions de toutes sortes.

Le collège Chaumié souhaite intégrer dans son projet d'établissement un parcours santé articulé sur l'ensemble des niveaux, tout en privilégiant les élèves de l'internat et les sportifs. Il a pour objectif d'amener les élèves à mieux se connaître, à appliquer à leur quotidien des outils simples pour créer des conditions qui favoriseront la qualité de leurs apprentissages.

- **Sur le niveau 6^{ème}** : Privilégier le développement corporel (Alimentation, découverte des milieux)
 - Appliquer le dépistage infirmier sous l'impulsion des directives nationales,
 - Proposer l'opération petit déjeuner
 - Intervenir sur les enjeux d'une bonne hygiène de vie
 - Former aux neurosciences
 - Faire pratiquer la course d'orientation/Natation
- **Sur le niveau 5^{ème}** : Privilégier les langages, le bien être psychologique, la gestion de l'effort
 - Éduquer à la communication non violente,
 - Travailler l'estime de soi
 - Former aux neurosciences
 - Participer à l'EPI : Réussir son CROSS
 - Découvrir les sports de combat
- **Sur le niveau 4^{ème}** : Privilégier le rapport corps-esprit (bien-être physique et psychologique)
 - Faire de la prévention aux addictions
 - Prévenir le cyber-harcèlement
 - Faire pratiquer les acrosports
- **Sur le niveau 3^{ème}** : Prendre soin de son corps (Bien-être physique et psychologique, gestion du stress)
 - Proposer des interventions sur la sexualité,
 - Former aux gestes qui sauvent et au PSC1 (Action secourisme)
 - Faire pratiquer la sophrologie,
 - Former aux neurosciences
- **Pour les élèves internes et les sportifs :**
 - Apprendre à gérer sa respiration pour appréhender des situations difficiles,
 - Soigner son hygiène corporelle
 - Apprendre à adapter son alimentation à son activité physique
 - Former à la communication non violente

Les actions parcours santé sont repérées par dans le tableau de synthèse annuel par la couleur :



